

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

**Mérignac conserve la semaine de 4,5 jours dans ses écoles**

**Alain Anziani, Maire de Mérignac et Marie Récalde, adjointe au Maire déléguée à l'éducation, ont présenté ce matin les choix d'organisation retenus dans les écoles de la ville pour la rentrée 2018. La semaine de 4,5 jours sera conservée ainsi que des temps d'activités périscolaires gratuits. Par ce choix la ville de Mérignac défend l'égalité sociale, l'accès au plus grand nombre à des activités diversifiées et respecte le rythme de l'enfant.**

C'est à l'issue d'une large concertation que la ville de Mérignac a choisi de conserver la semaine de 4,5 jours dans ses écoles. Débutée en octobre 2017 par une conférence sur les rythmes scolaires, la concertation s'est poursuivie par un questionnaire aux familles mérignacaises diffusé entre le 6 et 20 novembre 2017. Un nombre très important de familles a répondu : 2537 questionnaires ont été recueillis soit 59% de participation. Il en ressort une satisfaction de l'organisation actuellement en place :

- 63,6% des parents trouvent l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours adaptée aux rythmes des enfants, contre 36,4% qui l'estiment peu adaptée.
- 85% des parents trouvent que les activités proposées gratuitement aux enfants dans le cadre des TAP sont adaptées
- 90% des enfants sont satisfaits des activités qui leurs sont proposées toute l'année

La concertation s'est étendue aux enseignants et au personnel municipal. En élémentaire : 8 conseils d'école ont voté pour le maintien de la semaine à 4,5 jours (57%) et 6 contre (43%). En maternelle : 9 ont voté pour le retour aux 4 jours (64%) et 5 pour le maintien à 4,5 jours (36%).

La Ville de Mérignac souhaite maintenir une stabilité pour les familles dans leur organisation quotidienne. Le maintien des temps d'activités périscolaires gratuits est une mesure d'égalité sociale. Les enfants ont accès à de nombreuses activités diversifiées de qualité. En outre, la semaine de 4,5 jours respecte le rythme de l'enfant en favorisant l'apprentissage scolaire en matinée.

Des ajustements seront réalisés en maternelle. Afin de mieux prévenir la fatigue chez les enfants les plus jeunes, le contenu des temps d'activités sera revu et permettra notamment aux enfants qui en ont besoin de se reposer.

L'éducation est une priorité à Mérignac, le budget qui lui est consacré est le premier budget de la Ville (19,5 millions d'€).